



VOLET B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23001820

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

23 DEC. 2022

Le Greffier

N° d'entreprise : **0444 832 003**

Nom

(en entier) : **CARMY**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **rue Neuve 42 - 7160 Chapelle-Lez-Herlaimont**

Objet de l'acte : Renouvellement des pouvoirs des administrateurs

Après avoir entendu les raisons et de constater l'erreur matérielle encourue,

L'Assemblée générale décide de renouveler les pouvoirs d'administrateur de Monsieur DI RUPO Franco et de Madame SUGIA Alberta et ce avec effet rétroactif à la date de leur mandat précédent prenant fin le 9 décembre 2021.

Le mandat de Madame SUGIA Alberta est GRATUIT.

Réunion du conseil d'administration

Le conseil d'administration déclare renouveler les pouvoirs d'administrateur -délégué de Monsieur DI RUPO Franco.

Les mandants sont renouvelés pour une durée de six années jusqu'au 9 décembre 2027.

DI RUPO Franco
Administrateur-délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/01/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).